

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIE FUTSAL



Réunion restreinte du lundi 29 septembre 2025

INFORMATIONS IMPORTANTES

Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :

- 1-Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,
- 2-Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3-Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche,
- 4-Protège-tibias obligatoires.

La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase

- Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition :
Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir le lundi 14h de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.
- Report de rencontre :
L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations. Le club recevant doit s'assurer de la disponibilité du gymnase au plus tard 72h avant la rencontre.
- Changement avec accord de l'adversaire :
Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela, il faut utiliser la procédure de demande de changement via Footclub le lundi 14 h précédant la rencontre DERNIER DELAI.
- le site internet du District fait foi la veille du match à 17h00.
La veille du match à 17h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

FUTSAL D1

53498808 – CHEVILLY EL / CHAMPIGNY FC 2 Futsal D1 du 14/10/25

Courrier de Chevilly EL (2 matchs sur même terrain, même heure).

La Commission reporte la rencontre au 18/10/25. Prévenir vos adversaires.

N° 563055 - VITRY ASC – GYMNASSE LA HALLE AUX SPORTS RABELAIS

Reprise du dossier (courriel de la Commission du 23/09/25).

La Commission prend connaissance :

- Du courriel du service des sports de la ville de Vitry/seine en date du 24/09/25
- Du courriel du club de VITRY ASC en date du 29/09/25

Confirmant la mise à disposition d'un vestiaire pour les arbitres, lors des rencontres officielles des équipes 2 & 3 du club de Vitry ASC au Gymnase de la Halle aux sports Rabelais.

Pour donner suite à la conversation téléphonique entre le Président du District du Val de Marne et les représentants du service des sports de la ville de Vitry/marne,

La Commission :

-Prend bonne note de la mise en étude et œuvre de l'aménagement d'un toilette PMR en toilette-vestiaire (*douche, tablette relevable, porte manteau, tabouret relevable...*) accessible aux arbitres lors des rencontres officielles des compétitions de District en FUTSAL et reste dans l'attente de la réalisation de ces travaux, les équipes 2&3 du club de VITRY ASC se sont engagées à mettre à disposition de l'arbitre officiel un des deux vestiaires existants.

-Autorise à titre provisoire pour la saison 2025/2026, l'utilisation du Gymnase de la Halle aux Sports Rabelais, pour disputer le championnat Futsal D2 au club de Vitry ASC. Et ce, dans l'attente de la visite de la Commission des Terrains et Gymnases du District du Val de Marne pour contrôle des travaux effectués et permettre l'homologation de l'installation pour les saisons futures,

Suite à la tenue des propos du mail du Directeur des Gymnases, la Commission tient à souligner qu'il n'a jamais été utilisé le mot « EXCLUSION » dans le mail envoyé le 23/09/25, mais le terme « DESENGAGEMENT » par respect et équité vis-à-vis des autres clubs,

Les obligations de la réglementation sont fixées par la FFF et actées par les Commissions de la LPIFF et District 94 qui valident après contrôle, l'homologation des installations et de vérifier son respect,

La Commission tenait également à préciser que s'il y a bien un milieu où les mots équité, égalité, inclusion, travail d'équipe, persévérance et respect, c'est bien dans la pratique du Futsal où ces valeurs y sont partagées, en un mot « L'INCLUSION »

RAPPEL

Courriel de la commission des Compétitions de la LPIFF en date du 17/09/2025

Liste des matchs à reporter à la suite des rencontres de la Coupe Nationale Futsal aux mêmes dates :

N° 53498810 – RUNGIS US 1 / KB FUTSAL 2 Futsal D1 du 03/10/25

La commission reporte la rencontre au 17/10/2025.

N° 53498807 – FC VERS L'AV. VITRY 1 / SAINT MAURICE AJ 1 Futsal D1 du 04/10/25

N° 53498809 – BOISSY UJ 1 / CITOYEN DU MONDE 1 Futsal D1 du 04/10/25

La commission reporte les rencontres au 18/10/2025.

FUTSAL D2

54778501 - VITRY CA / VITRY ASC 2 Futsal D2 du 02/10/25 remis à DU

Reprise du dossier.

La Commission reporte la rencontre au 13/11/25.

RAPPEL

Courriel de la commission des Compétitions de la LPIFF en date du 17/09/2025

Liste des matchs à reporter à la suite des rencontres de la Coupe Nationale Futsal aux mêmes dates :

N° 54778393 – GENTILLY AC 1 / FUTSAL CLUB CHOISY 1 Futsal D2 du 04/10/25

N° 54778394 – VITRY ASC 1 / FRESNES FUTSAL 94 1 Futsal D2 du 04/10/25

N° 54778395 – C'NOUES 2 / BOISSY FC 1 Futsal D2 du 04/10/25

La commission reporte les rencontres au 25/10/2025.